

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement de la commune de DOMGERMAIN, du 15 novembre 2021 à 10 heures au 06 décembre 2021 inclus à 11 heures, soit pendant 22 jours consécutifs.

Monsieur Daniel MORLON, retraité, a été désigné commissaire enquêteur par la présidente du tribunal administratif de Nancy.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, du 15 novembre 2021 au 06 décembre 2021 inclus :

- en mairie de DOMGERMAIN, du lundi au jeudi de 9h30 à midi et le vendredi de 9h30 à midi et de 16h00 à 18h00
- au siège de la Communauté de Communes Terres Toulaises, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de DOMGERMAIN (adresse : 1 rue de l'Eglise 54119 DOMGERMAIN).

Il sera également possible de consulter le dossier et de consigner ses observations sur le site internet de la Communauté de Communes Terres Toulaises (<https://www.terrestouloises.com>) de 9h le 15/11/2021 à 19h le 06/12/2021.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de DOMGERMAIN pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 15 novembre 2021, de 10h00 à midi
- le samedi 20 novembre 2021, de 10h00 à midi
- le jeudi 02 décembre 2021, de 10h00 à midi

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de DOMGERMAIN et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une consultation sera également possible sur le site internet de la Communauté de Communes Terres Toulaises (<https://www.terrestouloises.com>).

Ecrouves, le 22 novembre 2021
Par délégation du Président
Laurent GUYOT
Vice-Président à la CC2T

